

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5054 - LUNDI 21 JUILLET 2025

FESPAM 2025

Une douzième édition toute en couleur



En dépit d'un contexte de crise économique et financière qui en a réduit le format, la 12^e édition du Festival panafricain de musique (Fespam) a démarré de fort belle manière, le 19 juillet en soirée, au Palais des congrès, sous les auspices du président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso.

À tour de rôle, le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, la représentante résidente de l'Unesco, Fatoumata Barry Marega, la directrice générale de l'unesco, Audrey Azoulay, (par message audio), le commissaire général, Hugues Gervais Ondaye, et la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Marie-France Lydie Hélène Pongault, ont salué un événement porté par le désir d'unité et de partage.

Page 16

CONGO-CHINE

An Qing évoque des liens exceptionnels



L'ambassadrice de Chine délivrant son message

L'ambassadrice de la République populaire de Chine en République du Congo, An Qing a signifié le 18 juillet à Brazzaville que les deux pays étaient liés par des liens de coopération exceptionnels. Selon elle, la Chine est depuis des années le premier partenaire commercial du Congo.

Page 9

EDUCATION

L'université Denis Sassou-N'Guesso reçoit un appui financier



Remise officielle du chèque au président de l'UDSNAdiac

L'administrateur de la société pétrolière Hemla E&P Congo, Abime Laurier a remis le 17 juillet un chèque de 160.683.674 francs CFA à l'université Denis Sassou N'Guesso, basée à Kintélé dans la banlieue nord

de la capitale congolaise. Destiné à la modernisation de l'alma mater, ce chèque a été réceptionné par son président, le Pr Ange Antoine Abena.

Page 16

PME

Dolisie accueille la caravane de l'entrepreneuriat

La caravane de l'entrepreneuriat a été lancée le 17 juillet dans la troisième ville du Congo par la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikoko. « Dolisie avec son potentiel naturel, son positionnement stratégique entre forêt dense, cours d'eau et massif montagneux, est un véritable laboratoire de développement local », a-t-elle indiqué lors du lancement de l'initiative.

Page 7



La ministre des PME lançant la caravane de l'entrepreneuriat à Dolisie/DR

ÉDITORIAL

Amer constat

Page 2

ÉDITORIAL

Amer constat

Difficile de ne pas s'en rendre compte. À Brazzaville comme à Pointe-Noire, les deux principales villes du Congo, les voiries urbaines laissent à désirer et ce depuis bien longtemps. Dans le chaos ambiant des nids de poule qui jonchent les avenues bitumées, des glissements de terrain et inondations cycliques, les populations peinent à remplir leurs obligations quotidiennes mais semblent résignées.

Toutes à leurs affaires, elles se disent : à quoi bon s'en préoccuper puisque que les pouvoirs publics, malgré d'importants investissements consentis dans la construction des routes, infrastructures sportives et autres édifices administratifs, ne semblent pas émus de leur délabrement continu.

Le moment est-il venu de croire le contraire devant la création d'une task force dédiée à la réhabilitation des infrastructures publiques fortement dégradées ? En chargeant plusieurs membres du gouvernement de cette mission, le président de la République fait le pari de reprendre l'initiative sur la gestion d'un domaine dont l'impact socioéconomique est indéniable.

Il reste maintenant à ce groupe de travail appelé à agir dans le temps imparti de sa mission de disposer de moyens adéquats pour atteindre ses objectifs. Organe technique pluridisciplinaire spécialisé, cette task force est astreinte à l'obligation de résultat car son maître-mot doit être « efficacité ». Combien de temps mettra-t-elle pour redonner vie à Brazza-la-verte et à Ponton-la-belle ? On attend de le savoir.

Les Dépêches de Brazzaville

RASSEMBLEMENT DES PARTIS DU CENTRE

Luc Daniel Adamo Mateta porté à la tête de la coordination générale

Le président de l'Union pour la reconstruction et le développement du Congo (URDC), Luc Daniel Adamo Mateta, a été porté à la tête de la coordination générale du Rassemblement des partis du centre (RPC) le 16 juillet, au cours d'une réunion consacrée à l'examen de l'arrêté n°1726 du 30 juin 2025 du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.



Luc Daniel Adamo Mateta

Cet arrêté fixe, en effet, à 42, le nombre de partis politiques reconnus par l'État pour le compte de l'année 2025. Parmi ces formations politiques, il y a six du RPC, notamment le Parti pour la Concorde et l'Action Politique (PCAP) d'Alexis Ndinga, l'Union pour le mouvement populaire (UMP) de Digne Elvis Tsalissan Okombi, le Parti panafricain pour

la démocratie (PPAD) de Nazaire Nzaou, le Mouvement pour le développement durable (MDD) d'Aimé Brice Mombo, le Parti Centriste Congolais (PCC) d'Abel Engondzo Mondongo, et l'URDC de Luc Daniel Adamo Mateta.

Président d'honneur de la plateforme dès sa création en avril 2023, le nouveau coordonnateur général du

RPC, Luc Daniel Adamo Mateta, sera assisté de deux adjoints, notamment Aimé Brice Mombo et Arnaud Abel Engondzo Mondongo. Les participants ont, par ailleurs, mis en place un secrétariat technique, ont-ils précisé dans un communiqué de presse.

Espace politique réservé à tout parti politique qui se réclame du centre, et qui adhère aux textes fondamentaux qui en régissent, le RPC s'est fixé comme objectif principal : la promotion de la conscience politique qui se fonde essentiellement sur deux qualités, notamment le pragmatisme et le réalisme. Ce groupement politique promeut également le patriotisme. Il se veut, par ailleurs, être un espace où chaque acteur politique développe des comportements dignes pour exprimer sa volonté de se dévouer et de se sacrifier pour servir et défendre le pays en s'engageant à préserver l'intérêt général et le bien commun.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfried Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

SÉNAT

Le groupe parlementaire PCT et alliés se forment à la mise en œuvre de la décentralisation

Le groupe parlementaire du Parti congolais du travail (PCT) et alliés au Sénat a ouvert, le 17 juillet à Brazzaville, un atelier spécial pour renforcer les capacités des sénateurs membres de cette famille politique sur la mise en œuvre de la décentralisation et le transfert de compétences.

L'atelier se tient pendant deux jours et regroupe tous les sénateurs de la majorité présidentielle élus au Sénat. Quatre thématiques seront développées lors de cette formation placée sous l'égide du président du groupe parlementaire PCT et alliés au Sénat, Théophile Adoua.

La première, animée à l'ouverture des travaux par Jean Giralton, professeur à la Sorbonne, en France, a porté sur la « Pratique de la décentralisation : cas de la république française ». Développant la problématique, l'expert a partagé aux sénateurs de la majorité présidentielle l'expérience de son pays en matière de décentralisation, notamment en ce qui concerne la gestion des collectivités.

Le deuxième exposé a été animé par Charles Ngafouomo, haut-commissaire



Les membres du groupe parlementaire PCT et alliés/Adiac

des Réformes électorales et expert en la matière. Il a eu pour thème « Problématique de transfert de compétences et des ressources aux collectivités locales : principes, mécanismes et

difficultés de mise en œuvre ». Une occasion pour l'expert d'éclairer la lanterne des sénateurs sur le lancinant problème de transfert de compétences dans la mise œuvre de la décen-

tralisation au Congo. Une démarche que le pays expérimente depuis quelques années déjà, mais pour la-

seignant à l'Ecole normale supérieure, a axé sa communication sur la question d'exploitation et d'adoption des lois de finances.

S'exprimant à l'ouverture des travaux, le président du groupe parlementaire PCT et alliés s'est réjoui de la tenue de cette formation et a exhorté les sénateurs membres de cette plateforme politique à profiter de l'atelier pour renforcer leurs connaissances en matière de décentralisation.

« Les sénateurs ont la mission de contrôler l'action du gouvernement, la maîtrise de l'examen du budget et de la loi de finances. Nous demandons aux intervenants des analyses de fond, nécessaires à la compréhension des blocages que connaît la mise en œuvre de la décentralisation au Congo. Toutes ces questions sont au cœur des préoccupations des analyses des sénateurs », a indiqué Théophile Adoua.

Firmin Oyé

quelle il milite pour bien promouvoir la décentralisation.

Développant la troisième thématique sur « L'exploitation des budgets de l'Etat et des lois de finances », Théodore Boutsoki Kombo, en-

LE FAIT DU JOUR

Pôles politiques

À huit mois de la prochaine élection présidentielle, le paysage politique congolais dévoile la nature des regroupements autour desquels cette compétition majeure pourra se structurer. Première à entrer dans le danse en prônant le changement, l'opposition enchaîne les déclarations assorties de propositions sur la conduite du processus électoral et laisse entrevoir quelques points de friction entre ses différentes composantes.

Avec, si l'on peut dire, moins de souci sur le choix de son futur candidat, la majorité présidentielle travaille de son côté à resserrer ses rangs dans le sillage de la convocation, avant la fin de cette année, du congrès ordinaire de sa principale tête de pont politique, le Parti congolais du travail. Car si le doute semble écarté quant au nom du leader qui portera ses couleurs lors de ce scrutin, les arbitrages à venir concernant les législatives notamment ont souvent été à la base de dissensions de cette famille politique. Bien sûr, les alliés ne mettront pas la charrue avant les bœufs.

Au regard de l'état actuel des forces politiques, en guise de nouvelles alliances, quelques tendances se dessinent. Les plus en vue, cela va sans dire, ce sont l'opposition et la majorité. Si cette dernière est en mesure de franchir l'étape de la désignation de son candidat unique plus facilement, sa rivale ne se trouve pas dans la même disposition d'esprit. Il suffit d'observer les dernières mobilisations au sein de cette « maison » à plusieurs concurrents pour s'en convaincre. Oui, l'opposition congolaise, on peut se considérer à travers quelques faits saillants.

Le 7 juillet, à l'initiative du président de l'Alliance pour la république et la démocratie, Mathias Dzon, une quinzaine de partis, associations et individualités, a rendu publique une « lettre ouverte au président de la République ». Après un « état des lieux » de la situation nationale globale jugée « préoccupante », en voici le fin mot de conclusion de ce texte livré en quatre pages : « Vivement la paix. En avant pour un vrai dialogue politique national inclusif et une transition non-confluctuelle et apaisée ». Tout

un programme !

Le 15 juillet, cette fois, au nom de l'opposition congolaise constitutionnelle dont il est le chef de file, dix-sept partis emmenés par le Premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, Pascal Tsaty Mabiala, ont publié un « Manifeste » contenant leur vision de l'avenir du pays à l'orée de la future élection présidentielle. Si ce second groupement n'appelle pas formellement à la convocation d'un dialogue ou à l'instauration d'une transition politique comme le premier, tous deux se rejoignent sur la nécessité de la mise en place d'une « gouvernance électrode fiable et équitable ».

D'un certain point de vue, l'on a d'un côté un rassemblement des forces qui inscrivent leur action dans la perspective d'une rupture présentée comme « pacifique » de l'ordre constitutionnel considérant la conjoncture de crise économique et financière actuelle comme étant « profondément politique » ; de l'autre une entité qui entend construire sa légitimité en s'appuyant sur l'existant, à savoir, participer au jeu politique en

exerçant une pression par les moyens légaux afin d'obtenir de l'exécutif l'amélioration du processus électoral qu'il juge inéquitable.

A ces deux ailes représentatives de l'opposition qui pour l'heure n'ont pas encore mis en commun des projets politiques définitifs, il faut en ajouter d'autres, de tailles variables, dont on connaîtra le positionnement final dans quelques semaines, peut-être dans quelques mois. Il s'agit des formations politiques qui se proclament du Centre, d'autres encore en quête de rapprochement comme par le passé mais qui décollent difficilement.

Il est certain que nous entrons dès maintenant dans la phase active des tractations politiques que l'approche de la future échéance électorale se chargera d'intensifier encore davantage. La responsabilité de ceux qui concourent au suffrage universel est engagée pour que triomphe l'idéal de concorde nationale que tous appellent de leurs vœux. Il ne faut pas en douter, les positions des uns et des autres pourront durcir.

Gankama N'Siah

REPUBLIQUE DU CONGO



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF) a tenu au titre de l'année 2025, sa deuxième session ordinaire, le 14 juillet 2025, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Christian YOKA, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public. Cette session a également connu la participation de Monsieur Bruno Jean Richard ITOUA, Ministre des hydrocarbures, de Monsieur Ludovic NGATSE, Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale, de Monsieur Marcel ONDELE, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et, par visioconférence, de Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, de Monsieur Michel DZOMBALA, Vice Gouverneur de la BEAC, de Madame Jacqueline ADIABA NKEMBE, Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) et de Monsieur Louis BANGA NTOLO, Directeur Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC).

Monsieur Serge Dino Daniel GASSACKYS, Secrétaire Général du CNEF du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette session, le Comité a d'abord pris connaissance de l'évolution de la conjoncture économique internationale, sous régionale et nationale au premier trimestre de l'année en cours, ainsi que des perspectives pour l'année 2025. Ensuite, il a passé en revue l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise. Enfin, les membres du Comité ont examiné les projets de rapport d'étude sur la stratégie nationale d'import substitution et d'enquête sur les importations de textiles au Congo.

Sur le plan international, le Comité a noté que la situation économique mondiale a été moins dynamique au premier trimestre 2025, en raison principalement des mesures tarifaires adoptées par l'administration américaine et des mesures de rétorsion prises par ses principaux partenaires commerciaux. Ainsi, le Fonds Monétaire International (FMI), dans son édition « les Perspectives de l'économie mondiale », publiée en avril 2025, a révisé sa prévision de croissance pour l'économie mondiale en 2025, à 2,8% contre 3,3% initialement prévu. En 2026, elle devrait se situer à 3%.

Sur le plan sous régional, selon la BEAC, l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE) s'est accru de 8,5% au premier trimestre 2025, après 6,1% un an plus tôt. Le taux d'inflation s'est établi à 4,0% en moyenne annuelle au premier trimestre 2025, après 4,9% en 2024. Pour l'année 2025, le taux de croissance du PIB s'établirait à 2,4% contre 2,9% en 2024. Le taux d'inflation devrait revenir autour de 2,8%, contre 4,1% en 2024.

Sur le plan national, le Comité a noté une amélioration de la situation macroéconomique au premier trimestre de l'année

2025, tirée par la poursuite des investissements dans le secteur pétrolier et la bonne tenue des activités dans le secteur hors pétrole. Cette évolution se traduit par un excédent du solde budgétaire global base engagements, hors dons, et une augmentation de la masse monétaire. En conséquence, l'activité économique devrait se consolider en 2025, avec un taux de croissance du PID réel qui se situerait, selon les estimations de la BEAC, à +1,8%, contre +1,5% en 2024.

Sur le front des prix, l'inflation devrait légèrement augmenter avec un taux qui ressortirait au-dessus de la norme communautaire, à 3,5% en moyenne annuelle, contre 3,1% en 2024, en lien avec la hausse des prix de certains produits importés et les perturbations dans la fourniture de l'énergie électrique.

Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé une hausse de 3,3% de l'encours de crédits bruts accordés par les banques à la clientèle à 1 647,0 milliards de FCFA au 31 mars 2025, et une baisse des créances en souffrance de 1,3% à 274,2 milliards. Le marché des valeurs du trésor quant à lui, affiche une baisse de 22,37% des besoins exprimés et un encours de 2 528,14 milliards FCFA à fin avril 2025, en hausse de 6,90% en glissement annuel. A cet égard, le Comité s'est félicité de la mise en place du cadre de concertation du Trésor public avec son réseau de Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) et a encouragé le Gouvernement à maintenir le cap du dialogue en vue de favoriser le fonctionnement adéquat de l'économie nationale.

S'agissant du rapport relatif à l'étude sur les modalités de mise en œuvre de la stratégie nationale d'import-substitution le Comité a recommandé un travail complémentaire avec l'ensemble des acteurs concernés.

Concernant l'enquête sur les importations de textiles au Congo, le Comité a encouragé le Gouvernement à mettre en œuvre les recommandations formulées dans ce cadre. L'objectif est notamment d'améliorer la mobilisation des recettes publiques et de préserver la stabilité externe de la monnaie en assurant un contrôle approprié des acteurs et des opérations d'importation de biens et services.

Enfm, le Comité a pris connaissance des décisions prises par les différents organes de la CEMAC.

Fait à Brazzaville, le 14 juillet 2025

Le Président du CNEF,



Christian YOKA

DIGITALISATION

Vers une identité numérique sécurisée

Le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique a commémoré, le 16 juillet à Brazzaville, la journée de l'identité numérique. Lors de l'atelier organisé à cet effet, le gouvernement a relevé la nécessité d'offrir au Congo une identité numérique fiable et sécurisé.

L'atelier a réuni les membres du gouvernement, les experts du numérique, les acteurs du secteur privé, les partenaires techniques et financiers, sous la direction du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo. Il s'est tenu sur le thème : « Vers une identité numérique inclusive et sécurisée ». L'initiative s'inscrit dans la vision « Congo Digital 2025 » qui vise à faire du numérique un catalyseur de la croissance inclusive et durable.

L'atelier avait pour enjeu d'élaborer des stratégies plus adaptées, afin de doter le Congo d'un système d'identité numérique fiable, moderne et protecteur des droits des citoyens. Dans ce monde globalisé, dominé par la montée en puissance de la digitalisation des services publics, selon les experts, l'identité numérique apparaît comme un levier essentiel. Car, elle permet de renforcer l'inclusion sociale et

financière, réduire la fraude, sécuriser les transactions, moderniser l'administration publique et stimuler l'économie nationale.

« A travers cet atelier, nous nous engageons à inscrire, sous la vision éclairée du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, le départ d'une nouvelle étape. Dans un contexte mondial où la digitalisation des sociétés avance à un rythme effréné, nous n'avons d'autre choix que de bâtir un système d'identité numérique fiable, inclusif et sécurisé, pour préserver la confidentialité des données personnelles et garantir la souveraineté numérique nationale. L'objectif étant d'inscrire le Congo dans le cercle des nations



Le ministre Léon Juste Ibombo délivrant son allocution à clôture des travaux Adiac

«...Dans un contexte mondial où la digitalisation des sociétés avance à un rythme effréné, nous n'avons d'autre choix que de bâtir un système d'identité numérique fiable, inclusif et sécurisé, pour préserver la confidentialité des données personnelles et garantir la souveraineté numérique nationale. L'objectif étant d'inscrire le Congo dans le cercle des nations qui ont compris que l'identité numérique est bien plus qu'un outil technique »

qui ont compris que l'identité numérique est bien plus qu'un outil technique », a souligné Léon Juste Ibombo.

A la lumière thématiques développées, il en est ressorti que le Centre africain de recherche en intelligence artificielle constitue la clé de voute pour traduire les ambitions du gouvernement de développer le secteur dans les faits, à travers le Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), financé par la Banque mondiale à hauteur de 100 millions de dollars américain.

Le représentant du groupe « Thalès », Laurent Jutard, a pour sa part, renchéri que la digitalisation des services permettra de fiabiliser la délivrance sécurisée des documents physiques, tels que l'acte de naissance, la carte nationale d'identité, le permis de conduire, le passeport, de la carte de la couverture maladie universelle, la carte scolaire, la carte professionnelle et la carte d'électeur.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

Le Congo et le Venezuela planchent sur la marine marchande

Le ministre des transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, et l'ambassadrice du Venezuela au Congo, Laura Evangelia Suárez, ont échangé le 16 juillet à Brazzaville sur la diversification de la coopération économique notamment, dans le domaine de la marine marchande. Le partenariat entre la République du Congo et le Venezuela porte essentiellement sur le pétrole, un partenariat que le Venezuela tient bien évidemment, en haute estime. Dans le cadre de la première commission mixte Congo-Venezuela, les deux pays souhaite



La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas et l'ambassadrice de Venezuela au Congo, Laura Evangelia Suárez

« Nous sommes en train d'agir pour voir la possibilité d'échanges d'expériences. Il y a beaucoup d'activités, nous pouvons agir ensemble »

diversifier leur économie. « Nous sommes en train d'agir pour voir la possibilité d'échanges d'expériences. Il y a beaucoup d'activités, nous pouvons agir ensemble », a fait savoir la diplomate Laura Evangelia Suárez.

En effet, le secteur des transports au Congo offre plusieurs opportunités. À l'issue de l'entrevue entre la ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande et l'ambassadrice de Venezuela au Congo, les deux parties ont prévu d'explorer et d'exploiter les opportunités de coopération dans le domaine.

Fortuné Ibara



AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT NO 001/25/CEMAC/CCE/PRAFI-CEMAC

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS DE LA CEMAC (PRAFI-CEMAC).

1. La Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) est une Organisation internationale régionale, créée en 1994 pour prendre le relais de l'Union Douanière et Économique de l'Afrique Centrale (UDEAC). Elle est devenue opérationnelle à la suite de la Déclaration de Malabo de 1999 et regroupe les six (6) États membres suivants, cités par ordre alphabétique : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale et Tchad.

2. La CEMAC a pour mission de promouvoir la paix et le développement harmonieux des États membres, dans le cadre de l'institution de deux Unions, une Union Économique et une Union Monétaire. Chacune des deux Unions dispose d'Institutions spécialisées concourant à la réalisation des objectifs de la Communauté.

3. La CEMAC est structurée autour de cinq (5) Institutions, sept (7) Organes et seize (16) Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution, réparties géographiquement et principalement dans les capitales de chacun de ses États membres.

4. La Conférence des Chefs d'Etat, tenue en session extraordinaire le 9 avril 2024, a donné mandat à Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Équatoriale, d'engager toute réflexion visant à proposer des réformes en vue de garantir le fonctionnement optimal des Institutions de la CEMAC.

5. Pour réaliser sa mission, le Président Dédié a signé, le 11 juillet 2024, la Décision N° 06/24-CEMAC-CCE-SE Portant Création, Organisation et Fonctionnement du Comité de Pilotage (COFIL) chargé de mener une réflexion en vue d'améliorer le fonctionnement des Institutions de la CEMAC. Le COFIL est appuyé par une Cellule de Suivi et un Secrétariat Technique.

6. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce Programme d'Amélioration du Fonctionnement des Institutions de la CEMAC (PRAFI-CEMAC), il est lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) à l'attention des Cabinets qualifiés pour fournir une assistance technique.

7. L'objectif général de la mission est d'évaluer la gouvernance et l'efficacité des Institutions, Organes, Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution de la Communauté, et proposer des réformes en vue de garantir leur fonctionnement optimal, conformément aux objectifs du PRAFI CEMAC.

8. De manière spécifique :

- (i) établir le diagnostic institutionnel, organisationnel et fonctionnel des institutions communautaires;
- (ii) dresser le bilan du Programme des Réformes Institutionnelles (PRI) engagé depuis 2006 ;
- (iii) procéder, au regard des déséquilibres constatés dans l'application du principe de rotation intégrale par ordre alphabétique des États membres au niveau des postes des Premiers Responsables des institutions communautaires, à des simulations sur une période d'au moins trente ans, et proposer des mesures correctrices ainsi que des ajustements de l'Acte Additionnel y afférent;
- (iv) formuler, de façon plus globale, des propositions de mesures générales et spécifiques pertinentes ainsi que des mesures susceptibles d'améliorer, au regard de la pratique, des enseignements tirés des expériences comparées des Organisations similaires et du contexte actuel, le fonctionnement des Institutions communautaires, en vue de consolider l'impact des réformes engagées sur l'intégration de la CEMAC ;
- (v) définir une feuille de route de mise en œuvre des mesures et réformes identifiées ;
- (vi) concevoir un dispositif de suivi-évaluation des réformes institutionnelles de la Communauté ; (vii) Assister le Secrétariat Technique du PRAFI-CEMAC dans la réalisation de ses attributions.

9. Le Consultant devra être une structure spécialisée de type Cabinet Conseils ou bureau ayant ou dont les responsables ont une expérience dans la réalisation de missions de diagnostic organisationnel, d'évaluation des risques et d'évaluation de la gouvernance dans le secteur public, ainsi que de réformes institutionnelles.

Une excellente connaissance du cadre institutionnel de la CEMAC, serait un atout déterminant. Le Cabinet de Consultants doit disposer d'une équipe complète et compétente dans les domaines des problématiques du droit communautaire, d'audit des organisations et de suivi-évaluation.

10. Au terme de la mission, le Consultant devra notamment : proposer les modalités de fonctionnement efficace des instances du PRAFI-CEMAC, ainsi que la méthodologie et les outils de travail à mettre en place ; établir le bilan du Programme des Réformes Institutionnelles de la CEMAC ; présenter le rapport sur les dysfonctionnements relevés dans les domaines institutionnel, organisationnel et fonctionnel de la CEMAC ; présenter des scénarios pour la répartition équilibrée des postes entre les États au sein des institutions communautaires (durée des mandats, modalités de désignation, etc.. ..) ; dresser un rapport incluant les propositions de réformes pour la bonne gouvernance et le fonctionnement optimal des Institutions, Organes, Institutions Spécialisées et

Agences d'Exécution de la Communauté, ainsi qu'un plan de mise en œuvre ; définir les indicateurs de performance ainsi qu'une matrice de suivi-évaluation des actions à mettre en œuvre.

11. En vue de la constitution d'une liste restreinte, le PRAFI-CEMAC invite les cabinets ayant une expérience confirmée dans le domaine identifié à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus.

12. Les candidats intéressés doivent fournir, en français, les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour les prestations attendues, notamment :

../ une présentation générale (brochure de présentation, domaines de spécialisation, effectifs et profil du personnel) ;

../ une expérience avérée dans l'accompagnement d'institution régionale ou internationale, principalement en Afrique Centrale ;

../ une expérience en réforme institutionnelle, gouvernance et gestion publique ; A cet effet, ils doivent :

../ disposer d'une équipe pluridisciplinaire maîtrisant les enjeux de l'intégration régionale

../ présenter les références des missions similaires et leurs justificatifs (première page et page de signature du contrat, attestation de bonne exécution, tout autre preuve probante) ;

Les informations fournies doivent être précises et vérifiables. Le PRAFI-CEMAC se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

13. Les candidats doivent fournir un dossier administratif qui comprend : le Statut, un extrait du registre du commerce, une attestation de conformité fiscale datant de moins de 3 mois, un certificat de non-faillite datant de moins de 3 mois et une attestation de domiciliation bancaire.

14. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale et l'expérience spécifique du consultant selon les critères suivants :

Critères d'évaluation	Sous-critères	Notes pondérées maximales
Expérience générale du Cabinet (sur les dix dernières années).	Expérience dans la réalisation de missions de diagnostic organisationnel, d'évaluation des risques et d'évaluation de la gouvernance : 15 Points Expérience de l'équipe pluridisciplinaire maîtrisant les enjeux de l'intégration régionale : 20 points	35 points
Adéquation entre la mission et l'expérience spécifique.	Expérience dans l'accompagnement d'institution régionale ou internationale, notamment en Afrique : 15 points Une expérience en réforme institutionnelle, gouvernance et gestion publique dans une institution régionale ou internationale en Afrique Centrale : 25 points Avoir participé à l'audit dans une des institutions de la Communauté. 10 points	50 points
Dossier administratif et Connaissance de la CEMAC.	Composition du Dossier Administratif : 5 points Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de la CEMAC : 10 points	15 points
Total des points		100

15. Seuls les Cabinets présélectionnés seront contactés pour fournir les propositions d'offres techniques et financiers.

16. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires par mail à l'adresse suivante : prafi-cemac@cemac.int

17. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français ou traduites en français lorsqu'elles sont établies en une autre langue de travail de la Communauté. Elles seront transmises uniquement par courriel aux adresses ci-dessus, au plus tard le 27 JUL 2025 à 12 h 00, heure locale (Malabo, GMT+ 1) avec accusé de réception et devront porter la mention :

« Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant pour l'assistance technique au PRAFI-CEMAC ».

Fait à Malabo, le 10 JUL 2025

LE PRÉSIDENT,



Lucas ABAGA NCHAMA

PME La caravane de l'entrepreneuriat dans la capitale de l'or vert

Après avoir traversé douze localités dans le Nord du pays, c'est à Dolisie dans le département du Niari que la ministre des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a lancé la caravane de l'entrepreneuriat dans la zone Sud, le 17 juillet.

Lancée sur le thème : « Jeunes, osez entreprendre » le 19 mars 2024 sur le corridor Nord du pays, de Ignié dans le département du Djoué-Lefini à Epena dans celui de la Likouala, la caravane de l'entrepreneuriat vient de prendre la direction de la zone Sud avec pour porte d'entrée, Dolisie, capitale de l'or vert.

« Dolisie avec son potentiel naturel, son positionnement stratégique entre forêt dense, cours d'eau et massif montagneux, est un véritable laboratoire de développement local. Ici, les opportunités ne manquent pas : agro business, économie verte, écotourisme, transformation des produits agricoles, métiers de bois, logistique, technologies numériques... », a indiqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo qui a par ailleurs souligné qu'à travers cette initiative, le gouvernement répond de manière tangible et pérenne aux aspirations de la

jeunesse congolaise.

Dressant le bilan chiffré de la caravane de l'entrepreneuriat sur le corridor Nord : 4469 hommes et 4527 femmes enrôlés, porteurs d'idées, de projets, chefs d'entreprises, le directeur général de l'Agence de développement des très petites, petites et moyennes entreprises, Aimé Blanchard Linvani, a, dans son mot de circonstance, édifié sur les objectifs : « Mettre à la disposition des habitants situés des localités concernées des informations utiles à la création d'entreprise ; inciter à l'entrepreneuriat en suscitant les vocations au sein de la couche juvénile ; identifier les besoins des porteurs d'idées et de projets afin d'établir les plans d'accompagnement », a-t-il indiqué en substance.

La dynamique des élus locaux et le maire de Dolisie, Marcel Koussikana, voient en cette caravane une occasion en or



pour les jeunes de la capitale de l'or vert. « Que la jeunesse de Dolisie s'approprie pleinement de cette caravane qui est une vraie opportunité pour son épanouissement

et pour son intégration socio professionnelle », a exhorté le président du conseil municipal.

Après Dolisie, la caravane de l'entrepreneuriat poursuivra

La ministre des PME lançant la caravane de l'entrepreneuriat à Dolisie DR

sa route dans d'autres localités du département du Niari notamment Kibangou et Mossendjo.

Rominique Makaya
et Max Ferhynel Poudi

GARNISON DE BRAZZAVILLE

Une centaine de militaires promus

La cérémonie de port d'insignes de grade, au titre du troisième trimestre 2025, a été patronnée, le 17 juillet à Brazzaville, par le commandant de la zone militaire de défense n°9, commandant de la 40e Brigade d'infanterie, le général de brigade, Fermeté Blanchard Nguinou.

Le général de brigade Fermeté Blanchard Nguinou s'est adressé aux militaires de la garnison de Brazzaville réunis au stade d'Ornano à l'occasion du port d'insignes de grade. Il a félicité les nouveaux promus en les appelant à plus de compétitivité, de compétences et de disponibilité. Le commandant de la zone militaire de défense n°9 les a par ailleurs exhortés à toujours faire preuve de discipline pour la suite de leur carrière.

« Pour les autres, soyez convaincus de votre travail, persévérez et vous récolterez les



mêmes résultats. Nous vous souhaitons, bon courage et espérons qu'au quatrième trimestre, ceux qui n'ont pas pu porter leurs insignes de grade seront à leur tour honorés...

», a indiqué le général de brigade Fermeté Blanchard Nguinou.

« Le galon est relatif au travail. La disponibilité, la discipline, et le professionnalisme aussi répondre aux attentes de la hiérarchie tout en remplissant les critères », a reconnu l'un des promus à l'issue de cette cérémonie qui s'est clôturée par un défilé militaire.

La cérémonie de port des insignes et de grades/Adiac

Guillaume Ondzé



Shape the future
with confidence

EY entame la transition de ses activités en Afrique Francophone Subsaharienne vers deux réseaux indépendants.

EY et les entités de la Région Afrique Francophone Subsaharienne (FSSA) ont le plaisir d'annoncer qu'à l'issue d'un examen stratégique, ils ont convenu d'un commun accord que la Région (comprenant le Cameroun, le Congo, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée Équatoriale, le Sénégal et le Tchad) évoluera vers deux réseaux indépendants couvrant ces géographies. Cette transition concerne les sociétés membres présentes dans ces neuf pays et représentant environ 900 professionnels. Deux futurs réseaux spécialisés seront constitués : l'un dédié à l'audit (et services associés), l'autre au conseil (notamment en matière juridique, fiscale, expertise comptable, consulting, et transaction).

Cette évolution s'inscrit dans le cadre d'une analyse stratégique structurée. La phase de transition, engagée le 1er juillet 2025, s'achèvera le 30 avril 2026 afin de garantir la qualité et la continuité des services délivrés aux clients. Durant cette période, les sociétés membres de la Région FSSA continueront d'exercer leurs activités sous la marque EY et demeureront membres du réseau EY.

« Nous sommes convaincus qu'il s'agit d'une solution optimale tant pour EY que pour la Région FSSA. Cet accord contribuera à simplifier le réseau EY tout en assurant la qualité constante des services délivrés à nos clients », a déclaré Rudi Braes, Regional Managing Partner d'EY Europe West.

Les parties s'engagent à établir une relation de collaboration à long terme, pleinement conforme aux normes internationales et aux exigences d'indépendance d'EY, permettant de continuer à accompagner les clients internationaux dans ces pays.

« La création de ces deux nouveaux réseaux constitue un moment charnière pour le marché du conseil et de l'audit en Afrique », a déclaré Eric N'Guessan, Responsable de la Région FSSA, au nom des 33 associés de la zone. « En tant que réseaux africains indépendants, alignés sur les meilleurs standards internationaux, nous nous engageons à fournir des solutions agiles, en conciliant exigence professionnelle et adaptation aux réalités propres à nos marchés, sans transiger sur la qualité. »

Pour plus d'informations :
Kouyaté Ismael - Brand, Marketing & Communication Leader
EY Afrique Francophone Subsaharienne
Contact : + 225 07 57 57 00 32 / Email : ismael.kouyate@ci.ey.com

EY (Ernst & Young) Congo
Immeuble Siège Ecobank 5è étage
Avenue Amilcar Cabral
BP. 84 Brazzaville Congo
Tel : +242 06 666 66 61 / 05 530 03 50
Email: ey.brazzaville@cg.ey.com

COOPÉRATION

Renforcement des échanges entre la Chine et le Congo

L'ambassadrice de Chine au Congo An Qing a organisé, le 17 juillet à Brazzaville, la cérémonie marquant le 98e anniversaire de la fondation de l'armée populaire de libération de Chine et de sa prise de fonction, en présence du ministre de la Défense nationale Charles Richard Mondjo, représentant le gouvernement Congolais.

Dans son discours prononcé devant ses collègues diplomates et plusieurs autres invités, l'ambassadrice de Chine au Congo a salué les liens d'amitié et de fraternité « exceptionnels » entre les deux pays, marqués par la confiance réciproque.

« La Chine est le premier partenaire commercial du Congo depuis des années. La coopération pragmatique entre nos deux pays a connu un développement solide », a déclaré An Qing.

En outre, elle a rappelé la signature, le mois dernier, de la Déclaration conjointe sur le lancement des négociations dans le cadre de l'accord de partenariat économique pour le développement partagé, faisant ainsi du Congo le premier pays africain à signer ce genre de partenariat avec la Chine. Ce geste apporte, selon l'ambassadrice, « une garantie stable et prévisible de long terme à la coopération sino-congolaise sur le commerce et l'investissement ».

En visitant ces derniers jours les différentes réalisations de la Chine au Congo telles que les tours jumelles, le bâtiment du ministère des Affaires étrangères, le nouveau palais du parlement et bien d'autres, l'ambassadrice a été confortée dans sa conviction que son pays « n'était pas absent dans la modernisation du Congo », et elle se dit convaincue que « la Chine ne sera jamais absente dans le développement futur du Congo ».

« J'entends travailler avec tous les amis congolais, au mieux de mes capacités, pour mettre en œuvre les consensus importants des deux chefs d'État, promouvoir la mise en synergie entre les

« dix actions de partenariat » et les stratégies de développement du Congo, approfondir sans cesse les échanges et coopération entre nos deux pays dans différents domaines, en vue d'inscrire de nouveaux chapitres dans les annales des relations sino-congolaises au grand bénéfice des deux pays et des deux peuples », a déclaré An Qing.

En même temps, la diplomate chinoise a assuré qu'elle continuera « d'œuvrer avec mes collègues de l'ambassade, pour mettre en pratique la diplomatie au service du peuple et offrir des services et des protections de haute qualité aux ressortissants, entreprises et institutions chinois au Congo ».

« Si la Chine et le Congo voient leurs liens d'amitié s'enraciner et s'épanouir chaque jour davantage, c'est au fond, grâce aux efforts inlassables de nos deux gouvernements et au soutien constant des personnalités de différents milieux. Ma prise de fonction coïncide avec le début de la coprésidence africaine du FOAC assurée par le Congo. Cela représente un moment crucial pour ouvrir de nouvelles perspectives sur la base des accomplissements réalisés », a indiqué l'ambassadrice.

Défendre la paix mondiale et promouvoir le développement commun

Parlant de la coopération militaire sino-congolaise qui, selon elle a progressé, la diplomate a rappelé les visites de travail effectuées par plusieurs officiers congolais, sans oublier le navire-hôpital « Arche de la paix » qui a visité deux fois le Congo pour offrir des



Une vue des invités/Adiac

services médicaux gratuits à la population.

« Tournés vers l'avenir, nous sommes convaincus que, à la lumière de l'action de partenariat pour la sécurité commune, les relations entre nos deux armées connaîtront un plus grand développement au service de la construction d'un monde de paix durable et de sécurité commune », a affirmé An Qing.

L'ambassadrice a également évoqué la défense de la paix mondiale et la promotion du développement en ces termes : « Dans le but de consolider les acquis de la guerre mondiale antifasciste et d'éviter la répétition des erreurs du passé, il est impératif pour

nous de défendre la paix mondiale et de promouvoir le développement commun ».

Pour ce faire, elle a appelé « à rester attaché à la vision d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité, concrétiser les initiatives pour le développement mondial, la sécurité mondiale et la civilisation mondiale, poursuivre la vision de sécurité mondiale et la civilisation mondiale, poursuivre la vision de sécurité commune, intégrée, coopérative et durable, remplacer la confrontation, la division et le conflit par le dialogue, la solidarité et la coopération, préserver le système international fondé sur l'ONU et sauvegarder l'ordre

international basé sur le droit international ».

Parlant du 98ème anniversaire de la fondation de l'armée populaire de Libération de Chine, elle a rappelé les victoires remportées et les transformations « inédites enregistrées ».

En rappel, l'ambassadrice de Chine au Congo, An Qing, a présenté ses lettres de créances, le 4 juillet au président de la République Denis Sassou N'Gesso. Elle a promis travailler avec « tous les amis congolais » pour « porter sans cesse le partenariat de coopération stratégique global entre nos deux pays à des niveaux plus élevés ».

Yvette Reine Boro Nzaba

GOUVERNANCE SANITAIRE

Des recommandations pour améliorer le système de santé

À l'issue de la deuxième session du conseil national de la santé qui s'est clôturée le 18 juillet à Brazzaville, les experts ont formulé des recommandations que le gouvernement devra prendre en compte pour une meilleure gestion du système sanitaire. Ces assises ont eu lieu sur le thème : « La gouvernance du système de santé congolais face aux défis de l'objectif de développement durable -ODD3 ».

Les recommandations portent, entre autres, sur le financement de la santé, les infrastructures équipements sanitaires, la démocratisation de la santé et la revitalisation des districts sanitaires, le partenariat avec le secteur privé de la santé, la promotion de la santé et la partici-

pation communautaire et enfin, l'impact des changements climatiques sur la santé, le cadre juridique du conseil national de santé.

A l'unanimité, ces recommandations ont été validées. En outre, un projet de décret modifiant le décret n°84/290 du



Podium officiel lors des travaux/Adiac

26 mars 1984, a également été adopté lors de cette seconde session du conseil national de santé. le document suivra la procédure administrative pour

son adoption en conseil des ministres.

Le ministre de la Santé et de la Population, Jean-Rosaire Ibara, a clôturé les travaux de ce

conseil en réaffirmant la détermination du ministère à soutenir et à accompagner la mise en œuvre de ces recommandations. Il a assuré que le département dont il a la charge travaille avec tous les acteurs concernés, dans tous les secteurs, pour transformer les ambitions en actions concrètes au profit de la population. « Je vous invite donc à rester mobilisés, à poursuivre ce dialogue constructif et à faire preuve d'audace dans les décisions à venir car la santé de notre nation est le bien le plus précieux que nous devons protéger », a-t-il indiqué.

Fortuné Ibara

REPUBLIQUE DU CONGO



COMMUNIQUÉ RELATIF A LA PUBLICATION DE LA LISTE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DE MICROFINANCE ET DE PAIEMENT AGREES ET IMMATICULES AUPRES DU COMITE NATIONAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER (CNEF)

Le Président du Comité National Économique et Financier (CNEF), Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public porte à la connaissance du public que la liste officielle des établissements de crédit, de microfinance et de paiement agréés au Congo et immatriculés auprès du CNEF est disponible.

Cette publication s'inscrit dans le cadre des actions entreprises pour renforcer la transparence et la protection des consommateurs des services financiers, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Il est rappelé aux usagers et au public que seuls les établissements figurant sur cette liste sont habilités à exercer des activités de collecte de l'épargne et d'octroi de crédits sur le territoire national. Toute transaction avec des structures non agréées expose les usagers à des risques importants de perte de l'épargne et de frais usuraires ou abusifs.

La liste actualisée sera publiée dans le Journal Offi-

ciel de la République du Congo et pourra être consultée :

-sur le site officiel du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public : www.finances.gouv.cg; et

-au Secrétariat Général du Comité National Économique et Financier (CNEF), situé à la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville.

Le Président du CNEF invite le public à la plus grande vigilance et encourage chacun à vérifier systématiquement l'immatriculation et l'agrément des établissements avant tout engagement financier.

Fait à Brazzaville, le 08 juillet 2025.

Le Président du CNEF,



LISTE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DE MICROFINANCE ET DE PAIEMENT IMMATICULES AU COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER (CNEF)

Dénomination	Numéro d'immatriculation au CNEF	Numéro d'agrément	SIEGE SOCIAL	
Banques	BCI	3-0003/EC/2022/CNEF	7992/MEFB-CAB du 29/09/2006	Avenue AMILCAR CABRAL, centre ville
	BCH	3-0005/EC/2022/CNEF	982/MEFB-CAB du 09/05/2008	Avenue AMILCAR CABRAL, centre ville
	UBA	3-0006/EC/2022/CNEF	8854/MFBPP-CAB du 14/06/2011	37,avenue William Guynet,centre ville
	BOA	3-0010/EC/2022/CNEF	2936/MEFB-CAB du 01/04/2004	Avenue AMILCAR CABRAL, centre ville
	ECOBANK Congo	3-0011/EC/2022/CNEF	5431/MEFB-CAB du 28/08/2007	Avenue AMILCAR CABRAL, centre ville
	BSCA	3-0014/EC/2022/CNEF	13785/MEFPPPI-CAB du 28/05/2015	Boulevard Denis Sassou NGUESSO,centre ville
	BGFIBank	3-0018/EC/2022/CNEF	6798/MFB-CAB du 17/08/2018	Boulevard Denis Sassou NGUESSO,centre ville
	BPC	3-0019/EC/2022/CNEF	14090/MEFPPP-CAB du 23/10/2012	Boulevard Denis Sassou NGUESSO,centre ville
CDC	3-0022/EC/2022/CNEF	727/MEFB-CAB du 11/03/2002	Avenue AMILCAR CABRAL, centre ville	
Dénomination	Numéro d'immatriculation au CNEF	Numéro d'agrément	SIEGE SOCIAL	
EMF	COFINA	3-0001/EM/2022/CNEF	6814/MFB-CAB du 01/07/2020	67,avenue Nelson MANDELA
	MECRECU	3-0002/EM/2022/CNEF	4479/MFBPP-CAB du 23/06/2017	41, rue Makoua Poto-Poto
	Express Union S.A	3-0004/EM/2022/CNEF	1220/MEFB-CAB du 15/09/2009	08, Rue MBACKA Poto-Poto
	HOPE Congo S.A	3-0007/EM/2022/CNEF	4834/MFBPP-CAB du 29 juin 2010	82, rue LEKANA, Moungali
	CCFO	3-0008/EM/2022/CNEF	7255/MEFB-CAB du 19/11/2007	04 rue Marcel OKOYO OYO
	CAPPED	3-0009/EM/2022/CNEF	21457/MFBPP-CAB du 01/09/2021	Villa 43B avenue de l'O.U.A MAKELEKELE
	MUCODEC	3-0013/EM/2022/CNEF	5384/MEFB-CAB du 31 juillet 2006	1, rue Colbert-Centre ville
	COMIFI	3-0016/EM/2022/CNEF	2796/MEFB-CAB du 06 avril 2005	Boulevard Chales DEGAULE en face du CCF
	CCEC	3-0017/EM/2022/CNEF	7252/MEFB-CAB du 15 novembre 2007	68,rue MBOKO, Poto-Poto
	CFCM	3-0020/EM/2022/CNEF	2794/MEFB-CAB du 06/04/2005	avenue de l'OUA Makélékélé
	CAIEC	3-0021/EM/2022/CNEF	5383/MEFB-CAB du 31/07/2006	Eglise Saint Esprit de Moungali
	CFPR/CA	3-0023/EM/2022/CNEF	2791/MEFB-CAB du 06/04/2005	11, rue MBAMOU Talangai
	FODAM	3-0024/EM/2022/CNEF	10032/MEFB-CAB du 23/11/2006	94 avenue 15 août 1963 Grand marché PNR
	MUPROCOM (CMPC)	3-0025/EM/2022/CNEF	10036/MEFB-CAB du 23/11/2006	Quartier Warf, Pointe-Noire
	SODECO	3-0026/EM/2022/CNEF	14514/MEFPPPI-CAB du 24/09/2013	215 Avenue de la Base aérienne Batignolles
	CADC	3-0027/EM/2023/CNEF	10024/MEFB-CAB du 23/11/2006	place du marché MINDOULI
	GFC	3-0028/EM/2023/CNEF	14510/MEFPPPI-CAB du 24/09/2013	Av.de l'indépendance n°180 Rond point MAHOUATA PNR
	Crédit HLM	3-0030/EM/2023/CNEF	25929/MEF-CAB du 19/12/2023	82, avenue Matsoua, Bacongo
	MECL	3-0031/EM/2023/CNEF	6793/MFB-CAB du 17/08/2018	n°67 Rue LOUDIMA, croisement av. BOUETA MBONGO
	GUILGAL Congo S.A	3-0032/EM/2024/CNEF	4533/MEF-CAB du 13/03/2024	n°79 Rue Djambala MOUNGALI
	FINAM CONGO SA	3-0033/EM/2024/CNEF	20052/MEF-CAB du 30 /12/2023	150, rue Mbochis, croisement rue mbochis et avenue Miadeka ouenzé
MUDACOM	3-0034/EM/2024/CNEF	2789/MEFB-CAB du 06 avril 2005	109, rue loango Miadéka, Ouenzé	
Dénomination	Numéro d'immatriculation au CNEF	Numéro d'agrément	SIEGE SOCIAL	
ETS. PAIEMENT	MOBILE MONEY CONGO	3-0015/EP/2022/CNEF	2708/MFBPP-CAB du 27 mai 2022	36, avenue Amilcar Cabril, centre ville
	MOBILE COMMERCE CONGO	3-0029/EP/2023/CNEF	25929/MEF-CAB du 19/12/2022	2ème étage , immeuble SCI Monte Cristo Rond -point de la Gare

ÉDUCATION

Élèves et enseignants outillés en intelligence artificielle

La représentante de l'Unesco au Congo, Fatoumata Barry Marega, et la délégation congolaise constituée d'élèves et enseignants ont regagné Brazzaville, le 16 juillet, au terme du deuxième voyage d'étude en Chine dans le cadre de l'initiative de codage jeunesse Unesco-Codemao.

L'initiative de codage jeunesse Unesco-Codemao a pour objectif d'améliorer les compétences en codage et en intelligence artificielle des jeunes et des enseignants, tout en renforçant la coopération internationale dans le domaine des technologies émergentes.

Prise par l'Unesco-Codemao, cette décision marque un tournant décisif pour l'avenir de l'intelligence artificielle dans les établissements scolaires du Congo. En effet, lors de ce voyage, élèves et enseignants ont mis à jour leurs connaissances pendant plus d'une semaine, en intelligence artificielle à l'initiative de l'Unesco-Codemao.

Ce voyage d'étude conduit par la représentante de l'Unesco au Congo, Fatoumata Barry, a permis aux cinq lycéens qui y ont pris part ainsi qu'aux enseignants, d'acquérir les bases de techniques nouvelles et avancées, sur l'apprentissage machine, les réseaux neuronaux, l'ordinateur et le traitement du langage naturel. Les participants ont d'ailleurs conçu des projets sur l'intelligence artificielle à l'issue de la



Les membres de la délégation de l'Unesco, élèves et enseignants congolais/Adiac formation. Ce qui a valu à certains des primes d'encouragement. Pour la représentante de l'Unesco, ce voyage a atteint son but. « Nous sommes allés avec nos enfants qui nous ont honorés. Ils ont pu tenir tête dans la compétition, ils ont pu honorer vraiment le Congo à tout point de vue. Je pense qu'on peut vraiment être très fier de nos enfants parce que chacun des cinq a fait son devoir en mettant en avant la culture de la République du Congo », a-t-elle rappelle.

Outre l'aspect technique, ce voyage a également été pour les participants, un moment d'imprégnation sur la bonne pratique pédagogique ainsi que d'échanges interculturels comme en témoignent certains d'entre eux. « J'ai beaucoup apprécié. Les gens étaient ouverts d'esprit et tous, on avait l'esprit d'équipe et on a pu travailler en collaboration avec les autres. Je me sens capable de partager à d'autres les connaissances que nous avons acquises », a affirmé Menga Iloki Bernadeth, une jeune lycéenne. De son côté, l'enseignant Chris Moukana a remercié les organisateurs pour cette formation qui lui a été d'un apport considérable. Et, pour ne pas perdre la main, il émet le souhait que le système éducatif congolais s'attarde davantage sur la pratique comme constaté en Chine. Signalons qu'il s'agit d'un deuxième voyage d'étude organisé par l'Unesco-Codemao. Les bénéficiaires de la formation joueront le rôle d'ambassadeurs auprès d'autres jeunes dans leurs différentes écoles.

Fortuné Ibara



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

*À la vie
bel hommage*

Les Lettres Plurielles

L'improbable destin de Lundala

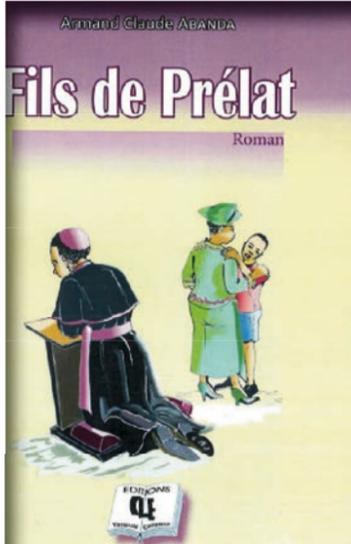
Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Armand Claude ABANDA

Fils de Prêlat

Roman



Éditions CLM

ÉMILE GANKAMA

TRIBALISTE TOI-MÊME !

Le village Nord/Sud au Congo-Brazzaville. Idées reçues et mutations locales. Parlons-en !

ESSAI

LLM Éditions

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo

Discours et activités menées (2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

L'Harmattan

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosi

Collection Langue et Littérature Africaine

Préface de Py-Théophile OBENGA

Sarah, ma belle-cousine

Henri Djombo

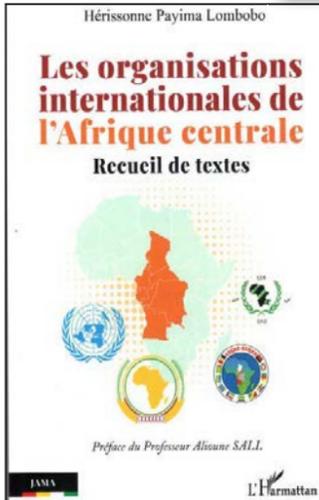
ICWASH

IC ÉDITIONS / ÉDITIONS HEMAR

Hérisonne Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes



Préface du Professeur Aliouane SALL

JAMA

L'Harmattan

Guy MENGA

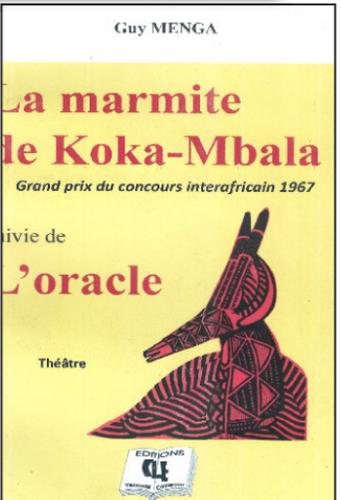
La marmite le Koka-Mbala

Grand prix du concours interafricain 1967

livre de

L'oracle

Théâtre



ÉDITIONS CLM



AVIS DE CONSULTATION

Titre	Consultant(e) National(e) Animateur (trice) socio-communautaire
Lieu	Brazzaville-Congo
Type de contrat	Individual Consultant (IC)
Durée	6 mois
Nombre de poste	2

L'UNFPA Congo recherche un(e) consultant(e) national(e) pour faciliter l'animation sociale dans les communautés des zones touchées par les catastrophes naturelles.

Tâches:

- Animer les espaces communautaires pour la cohésion sociale, et faire de la sensibilisation sur la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et l'éducation complète à la sexualité (ECS) auprès des personnes affectées par les inondations et des confessions religieuses ...

Exigences Clés:

- Un diplôme de Baccalauréat ou équivalent .
- Minimum 3 ans d'expérience en intégration du genre/droits humains dans les projets de développement.
- Minimum 3 ans d'expérience
- Avoir des connaissances en approche communautaire ;
- Expérience en animation sociale.
- Maîtrise des outils informatiques, et excellentes compétences en communication/rédaction
- Maîtriser le Français, oral et écrit

Dossier de Candidature :

- Demande non manuscrite avec 3 références.
- CV récent.
- Formulaire P11 (disponible sur demande).
- Copies de diplômes, certificats, attestations.

Dépôt des Dossiers : A adresser avec la mention Candidature au Poste de Consultant(e) National(e) Animateur(trice) socio-communautaire à l'adresse mail : vacancy.congobrazzaville@unfpa.org

Date limite de soumission : 31 juillet 2025 à 16 :00 pm

Les consultants intéressés peuvent récupérer les TDRs sur le site : <https://congo.unfpa.org/fr>
Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre-ville BP 19012 Brazzaville République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00).

AVIS DE CONSULTATION

Titre : Consultant(e) National(e) : Évaluation Égalité des Sexes (UNCT-SWAP)

Lieu ; Brazzaville-Congo

Type de contrat Individual Consultant (IC)

Durée ; Quarante (40) jours sur 3 mois

L'UNFPA Congo recherche un(e) consultant(e) national(e) pour faciliter l'évaluation interne de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes selon la méthodologie UNCT-SWAP Gender Equality Score-card. Tâches:

- Faciliter l'auto-évaluation en utilisant des méthodes participatives.
- Assurer la coordination interinstitutionnelle et le renforcement des capacités du groupe genre.
- Élaborer un plan de travail basé sur les résultats de l'évaluation.

Exigences Clés:

- Diplôme universitaire (Licence ou Master) en droit, sciences politiques, sociales, droits humains ou domaine connexe.
- Minimum 3 ans d'expérience en intégration du genre/droits humains dans les projets de développement.
- Minimum 3 ans d'expérience en gestion, revue et/ou évaluation axée sur les résultats.
- Expérience en collecte / analyse de données sur le genre et les droits humains.
- Expérience avec les cartes de pointage de l'UNCT.
- Maîtrise des outils informatiques, et excellentes compétences en communication/rédaction (français et anglais).

Dossier de Candidature :

- Demande non manuscrite avec 3 références.
- CV récent.
- Formulaire P11 (disponible sur demande).
- Copies de diplômes, certificats, attestations.

Dépôt des Dossiers : A adresser avec la mention Candidature au Poste de Consultant national en charge d'appuyer l'équipe pays pour l'évaluation de l'UNCT SWAP élaboré en 2020 à l'adresse mail : vacancy.congobrazzaville@unfpa.org

Date limite de soumission : 31 juillet 2025 à 16 : 00 pm

Les consultants intéressés peuvent récupérer les TDRs sur le site : <https://congo.unfpa.org/fr>

Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre-ville BP 19012 Brazzaville République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)

Termes de Références :

I. Information sur l'appel à candidature d'un consultant national ou international

Titre du projet : Projet de rédaction du plan stratégique 2026- 2030 de la CAMEPS

Titre du poste : consultant pour « la rédaction du plan stratégique 2026-2030 »

Date de publication du poste : 15 juillet 2025

Type de contrat : consultant individuel

Supervision : Directeur Général de la CAMEPS

Durée de la Mission : vingt (30) jours

Langue : français

Localisation : Brazzaville, Congo

Date limite du dépôt des offres : 15 août 2025

Date effective de démarrage de la mission : Octobre 2025

Source de financement : CAMEPS

Durée de la mission 30 jours

Dossier de candidature : les consultants nationaux ou internationaux intéressés doivent présenter un dossier de candidature complet comprenant :

- Note explicative sur la compréhension de la mission ;
- CV incluant les copies des diplômes, les notes et certificat des expériences acquises 3 numéros de téléphones des personnes référencées ;
- Offre financière .

Fait à Brazzaville, le - 3 JUL. 2025

Directeur Général de la CAMEPS

Max Maxime MAKOUMBA-NZAMBI



OFFRE D'EMPLOI N° xxx

Employeur : Centrale Électrique du Congo

Lieu de travail : Pointe-Noire, République du Congo

Mail : contact@cec-sa.cg

Fonction : Agent Achats et Approvisionnement

Type de contrat : CDD

Durée du contrat : 1 an

Qualifications : BAC + 2.

Expérience : 3 ans et +

Rémunération : Selon profil et expérience

Mission

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des procédures d'approvisionnement des biens et services
- Garantir la mise en concurrence des Fournisseurs pour tout approvisionnement
- S'assurer de l'évaluation de différents contrats et fournisseurs
- Satisfaire les besoins d'approvisionnement des biens, travaux et services de la société

Compétences techniques requises :

- Connaissance des process d'achats, des règles et usages de communication
- Microsoft Office
- Connaissance professionnelle de l'anglais

Qualités personnelles requises :

- Esprit d'équipe
- Disponibilité
- Dynamisme
- Fiabilité

Pièce à fournir (obligatoire) :

- Copie Légalisée des diplôme et certificats ;
- Curriculum Vitae à jour ;
- Lettre de motivation adressée à la Direction Générale CEC

NB :

- Tout dossier incomplet ne sera pas traité
- La conformité des diplômes sera strictement vérifiée. Toute tentative de fraude ou de présentation de Faux diplômes entrainera des sanctions sévères, conformément aux lois en vigueur.
- Date Limite de dépôt : 30 Aout 2025

PROCESSUS DE PAIX DE DOHA

Kinshasa et l'AFC/M23 signent un accord de principe

L'accord de principe signé le 19 juillet à Doha entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et la rébellion AFC/M23 est une étape majeure dans les efforts visant à instaurer une paix définitive à l'Est de la RDC.

Cet accord qui se fonde sur le respect strict de la Constitution de la RDC et sur l'accord de Washington, contient plusieurs engagements clairs en faveur de la paix, de la protection des civils et de la souveraineté nationale.

À l'analyse, la partie congolaise se tire à bon compte de ces négociations. Celles-ci s'alignent sur ses prises de position notamment sur le retrait non négociable de l'AFC/M23 des parties occupées.

L'accord prévoit, entre autres, le retour volontaire et digne des réfugiés et déplacés internes sous la supervision de HCR, la mise en place d'un plan pour restaurer l'autorité de l'État dans l'est du pays une fois la paix conclue et un cadre de négociation pour les prochaines étapes.

Cependant, l'engagement de deux parties à un cessez-le-feu permanent interdisant toute forme d'attaque ou de sabotage, la propagande haineuse ainsi que toute tentative de prise de nouvelles positions par la force, demeure un des grands acquis. Les parties s'engagent égale-



L'échange de parapheurs/DR

ment à coopérer pleinement avec les organisations internationales et régionales, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC, afin de protéger les populations civiles et de mettre en œuvre les principes énoncés.

Un mécanisme de supervision et de vérification sera mis en place pour définir les modalités du cessez-le-feu et en garantir la mise en œuvre. Les parties conviennent aussi de s'abstenir de tout acte susceptible de compromettre le bon déroulement de ce processus. Elles s'engagent à appliquer immédiatement les dispositions de la Déclaration de principes, au plus tard le 29 juillet 2025, et à entamer les négociations de l'accord de paix au plus tard le 8 août, avec une signature prévue d'ici au 18 août. Le gouvernement congolais était représenté par Sumbu Sita Mambu, représentant spécial du président chargé des processus de Luanda et de Nairobi. L'AFC/M23 était représentée par Benjamin Mbonimpa, secrétaire permanent du mouvement.

Sylvain Andema

Le géant chinois de l'électroménager accroît ses investissements en Afrique

Midea Group, leader chinois de l'électroménager, est devenu le sponsor officiel de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, qui se tiendra au Maroc.

Midea Group et la Confédération africaine de football (CAF) ont mercredi signé un accord de coopération en matière de sponsoring au siège du groupe, situé à Foshan, dans la province chinoise du Guangdong (sud). Cette initiative illustre la volonté de Midea d'accroître significativement son investissement sur le marché africain.

Selon l'entreprise, le marché africain possède un fort potentiel de consommation. Ces dernières années, Midea a augmenté ses investissements sur le continent. Ses nouvelles usines de lave-linge et de réfrigérateurs en Egypte devraient entrer en production respectivement en août et en novembre de cette année.

Midea a implanté des usines en Egypte et prévoit d'y accroître ses investissements. Le pays, carrefour stratégique entre l'Afrique et le Moyen-Orient, offre à la fois un important potentiel de marché et un soutien politique, facilitant le développement de Midea dans la région, a indiqué le groupe.

Des professionnels du secteur estiment que le taux de pénétration des principaux appareils électroménagers sur le marché africain est relativement faible, ce qui indique un potentiel important. Récemment, les exportations chinoises d'appareils électroménagers vers le marché ouest-africain ont connu un essor considérable.

Actuellement, des entreprises telles que Midea, Haier et Vanward ont investi dans la construction d'usines en Egypte, tandis que Skyworth et Hisense ont créé des usines en Afrique du Sud. Le Bénin adhère à l'initiative GlobE Network de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Le Bénin adhère à l'initiative GlobE Network de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Le gouvernement béninois a décidé d'adhérer à l'initiative GlobE Network de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, a annoncé mercredi le compte rendu du Conseil des ministres.

Créé en 2021, le cadre GlobE Network vise principalement à faciliter la coopération transnationale dans les affaires de corruption, et à permettre aux autorités de détecter, d'enquêter et de poursuivre plus efficacement les infractions liées à la corruption transfrontalière.

« L'adhésion de notre pays à ce réseau, ouvert à toutes les autorités chargées de l'application de la loi anti-corruption des Etats ayant souscrit à la Charte des

Nations Unies et des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, offre également des possibilités de partage de connaissances entre pairs et d'accès à une plateforme sécurisée d'échanges d'informations », souligne la même source. Le gouvernement béninois a marqué son accord en Conseil des ministres et a demandé aux ministres concernés de prendre les dispositions nécessaires pour formaliser cette adhésion.

BURKINA FASO

Dissolution de la commission électorale nationale indépendante

Le gouvernement du Burkina Faso a adopté mercredi en Conseil des ministres un décret portant dissolution de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), a-t-on appris de source officielle.

Selon un communiqué publié par la présidence burkinabè, cette décision s'inscrit « dans le cadre de la refondation de l'Etat et dans la dynamique des réformes institutionnelles engagées dans le but de rationaliser les charges de fonctionnement de l'Etat ».

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Mobilité, Emile Zerbo, a indiqué à l'issue du Conseil des ministres que la CENI bénéficiait d'une subvention annuelle d'environ un demi-milliard de francs CFA (environ 885.328 dollars), et que l'existence de cette structure aujourd'hui s'avère en incohérence avec les dispositions de la Charte de la transition en plus d'être budgétivore. M. Zerbo a ajouté que le présent projet de loi consacre la dévolution des attributions électorales de la CENI au ministère de l'Administration territoriale comme c'était le cas auparavant.

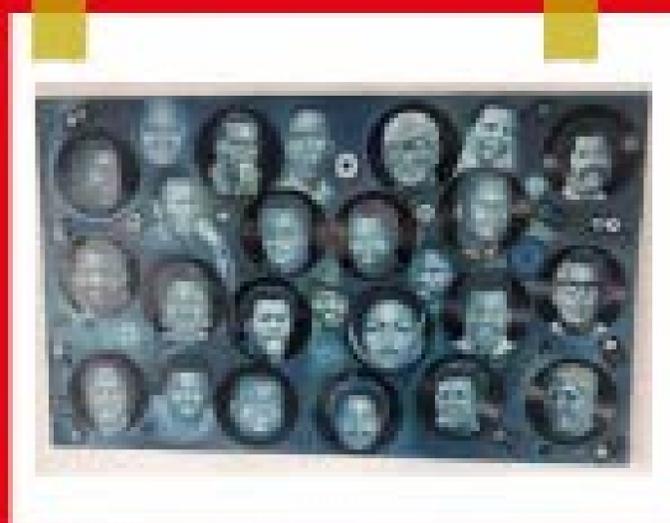
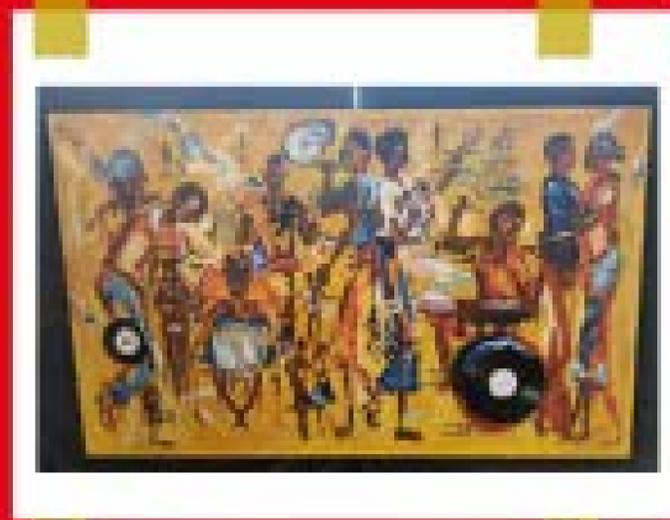
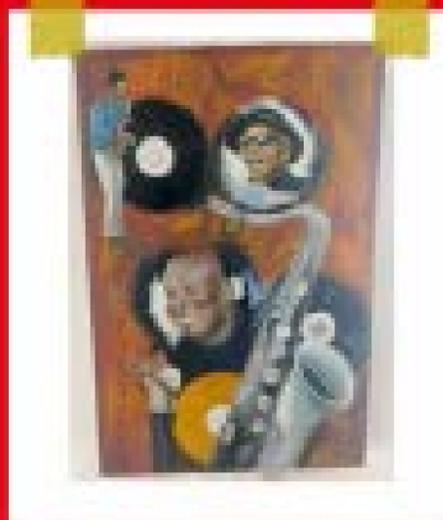
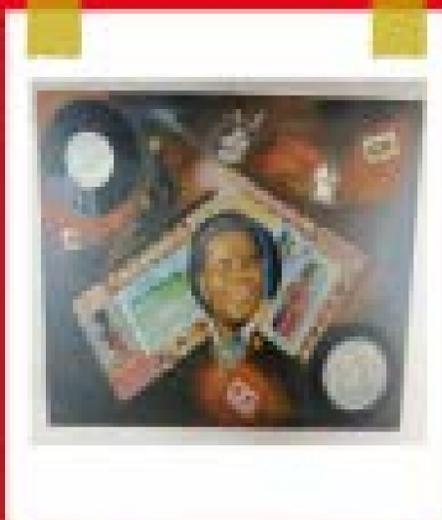
Xinhua



PRÉSENTE

LA RUMBA CONGOLAISE
PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL
DE L'HUMANITÉ

UNE EXPOSITION VENTE
 des œuvres de l'artiste peintre
Bonide Miekoutima



Du 21 juin au
21 août 2025

Dans l'enceinte des
 Dépêches

Contact :

+242 06 666 7065

+242 05 396 3535



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
 Immeuble les Manguiers (Mpilo), Brazzaville,
 République du Congo

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



HUMEUR

Condamnons tous des discours incendiaires !

Quand arrive la période des élections telles qu'elles soient, législatives, locales, présidentielles et autres, on entend amèrement certains propos discourtois ici et là de quelques politiques véreux. Des propos qui contrastent avec le vivre ensemble que nous souhaitons tous. Or ce type de discours peut porter atteinte à la paix socio-politique et à la quiétude sociale. Surtout que le manque de paix entraîne ipso facto un climat de méfiance et d'animosité sociale.

Et pourtant la raison d'être des partis politiques ou de toute formation politique, c'est de créer une ambiance sociale dans la cité en recherchant par la voie des urnes, des suffrages et non le dénigrement, les injures, les diffamations ou les velléités tribales et ethnocentriques de tout genre. Le constat est que ces velléités ethno-tribales des minuscules formations politiques qui n'existent que de nom sont rejetées par la population du nord au sud et de l'est à l'ouest, car le Congo est reconnu au niveau sous-régional, continental voire même international comme havre de paix, on peut le constater actuellement par le nombre de réfugiés que le pays accueille ces derniers temps venus des pays limitrophes.

Personne en tout cas personne, il suffit d'interroger des Congolais de toute obédience, n'accepterait que le pays se plonge encore dans des impasses conflictuelles de l'année 1997, car un seul mot est toujours sur les lèvres de tous les Congolais, « Plus jamais ça ! ».

A dire vrai, certains partis politiques dont les animateurs se brillent par des sorties troublantes devraient s'organiser en interne tout en élaboration des bons projets de société flatteurs, capables d'attirer une vraie clientèle électorale et non des attaques personnelles qu'ils adressent en direction des autres, car ces calomnies peuvent être avalées de manière crue par une certaine opinion. Est-ce que c'est vraiment cela le fondement d'un parti politique ? Réponse a priori, non !

Encore qu'un projet de société d'un quelconque politique n'a jamais été ni calomnie, ni la haine, ni l'insulte, ni l'appel à la division sociale encore moins aux déchirements de tout genre. Alors faire comme cela, c'est un recul démocratique et une platitude sociale, car la Nation a toujours été une et indivisible, c'est ce à quoi devraient rechercher des leaders d'opinion ou tout de même des leaders politiques.

Des discours de « va-t-en-guerre » n'ont jamais soigné l'image des leaders politiques tels qu'ils soient, bien au contraire ces discours créent de l'angoisse sociale au niveau de l'opinion et cela tire le pays vers le bas. Oui on ne mange pas la paix, disent certaines mauvaises langues ! Erreur grave car la paix permet de bien manger sans crainte de l'autre. La création des emplois tant recherchée n'est que fille de la paix, car sans la paix il n'a ni emplois, ni écoles, ni hôpitaux, ni administrations, ni marchés, bref ni développement tout azimut du pays, et des idées éclairées pourront même parler de la méfiance des investisseurs étrangers vis-à-vis du pays.

Amadou Hampâté Bâ, l'un des sages africains disait toujours dans ses multiples interventions, « on ne construit pas une nation dans la guerre, car la guerre détruit et retarde le progrès ».

Disons tous, non aux discours incendiaires et divisionnistes de certains politiques, célébrons plutôt le vivre ensemble et la cohésion sociale qui sont des leviers du développement d'un pays.

Faustin Akono

COMMERCE INTERNATIONAL

Lancement de la plateforme digitale Joukwa

La présentation fonctionnelle et technique de Joukwa, la plateforme digitale innovante dédiée à l'approvisionnement B2B (business to business) à l'international au service des entreprises basées en Afrique subsaharienne a été présentée le 16 juillet à Pointe-Noire au cours d'une conférence de presse animée par Abiguel Massouka, chargé des opérations à SOSEP Groupe et Ame Cesar Sehossolo, le communicateur.



La tribune lors de la conférence de presse du lancement de la plateforme Joukwa/Adiac

La plateforme digitale Joukwa, développée par Sosep Groupe SA est une plateforme en ligne munie d'une application mobile spécialement conçue pour aider les entreprises à faire face aux problèmes liés à l'approvisionnement à l'échelle internationale notamment les retards de livraison, les tracasseries dues aux suivis des commandes, la non-conformité des commandes, la gestion des paiements des fournisseurs étrangers ainsi que l'optimisation des coûts. Grâce à la digitalisation de son service d'approvisionnement, Joukwa entend contribuer à la diversification de l'économie congolaise avec comme point de mire la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) qui va faire de l'Afrique la plus grande zone de libre-échange au monde et faciliter le commerce inter-africain.

« Dans les pays comme le Congo, dont l'économie repose fortement sur l'importation d'équipements pour accom-

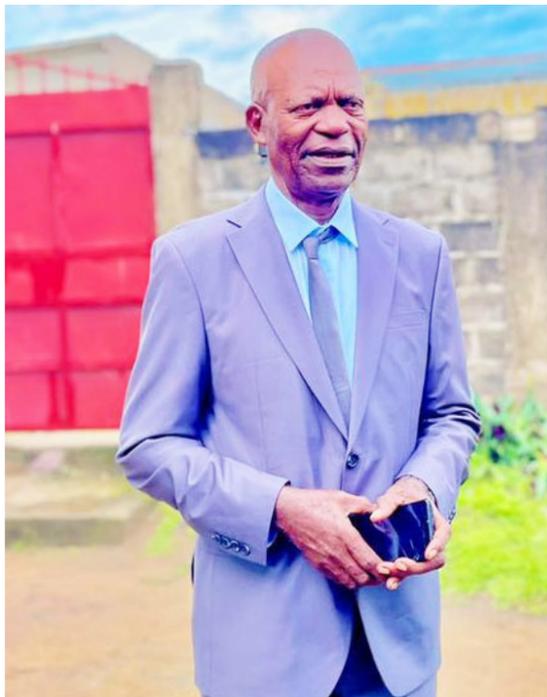
pagner le développement des infrastructures et valoriser l'exploitation de ses ressources naturelles, les entreprises font face à des défis récurrents liés aux lenteurs administratives, à la dispersion des fournisseurs et à la logistique internationale. Joukwa se positionne comme un partenaire stratégique, en simplifiant les commandes à l'étranger grâce à la digitalisation de l'ensemble du processus d'approvisionnement B2B », a dit Abiguel Massouka.

Pour lui, en centralisant le sourcing (en termes d'achat et de gestion de la chaîne d'approvisionnement, la première étape de la chaîne d'approvisionnement), la logistique et même le paiement des fournisseurs sur une plateforme numérique intuitive, Joukwa permet aux entreprises publiques et privées d'accéder rapidement à des fournisseurs fiables, de suivre en temps réel leurs commandes et de sécuriser

chaque étape jusqu'à la livraison sur site. Basée au Congo et en République démocratique du Congo, Sosep Groupe SA offre à travers Joukwa, une solution moderne pour soutenir un développement économique efficace et durable dans divers secteurs tels l'informatique, le médical, le transport, Oil and gaz, le BTP, les Telecoms, l'industrie, l'imprimerie, ou le génie civil. « Nous négocions pour vous les meilleurs tarifs, produits et frets, minimisons le colisage et privilégions les envois groupés pour réduire les coûts », a ajouté Ame César Sehossolo en demandant aux très petites, petites et moyennes entreprises, commerçants, professions libérales, multinationales, associations, établissements publics, organisations internationales à saisir cette opportunité offertes à eux. Signalons que Sosep Groupe SA, est un spécialiste digital en approvisionnement-logistique africain.

Hervé Brice Mampouya

NÉCROLOGIE



Les enfants et la famille Bileko ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur père, frère, et oncle Eugène Bileko (ingénieur-géomètre-topographe) à la retraite de la mairie, survenu le 7 juillet 2025.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n°2 rue Loumo avenue Michel cp. Moussosso arrêt: Maison Blanche-Mayanga (Réf: station x oil.).

L'inhumation aura lieu le 22 juillet au cimetière privé « Les élus du ciel » à Kubola.

MUSIQUE

Le président de la République lance la 12^e édition du Fespam

« Je déclare ouverte la 12^e édition du Festival panafricain de musique (Fespam), et que la fête soit belle ! » Sur ces mots pleins d'enthousiasme, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a donné le coup d'envoi du Fespam 2025 le 19 juillet, dans une salle du Palais des congrès archicomble. Une foule composée, entre autres, de politiques, de diplomates, de chercheurs, de représentants d'institutions culturelles, d'artistes d'Afrique et d'ailleurs venus communier autour de la musique.

À peine le signal donné, la scène s'est embrasée sous les rythmes envoûtants du slam, de la danse, des contorsions spectaculaires et des percussions exaltantes. C'est Mariusca Moukengue qui a ouvert le bal, avant de céder la place à un ballet de corps virevoltants, dans une scénographie rythmée par des mélodies enracinées dans le terroir congolais. Au fil des tableaux, les percussions, entrecoupées des coussins slam déclamés par Mariusca et Black Panther, ont repris leurs droits, martelant les cœurs avec des tambours battant à tout rompre, les artistes arborant fièrement les couleurs vert-jaune-rouge du drapeau national.

Le spectacle d'ouverture, intitulé « Année de la jeunesse », a rassemblé près de 200 artistes sur scène. Pour le chorégraphe Gervais Tomadiatounga, directeur de la compagnie Incolore, le défi était de taille. « *Le challenge n'était pas simple. Il a fallu adapter un spectacle imaginé pour 300 personnes à un format plus restreint, repenser la scénographie. Mais je pense que le pari a été réussi. Cette jeunesse a prouvé qu'elle peut faire rayonner notre culture, ici et ailleurs* », a-t-il confié avec émotion.

Un moment fort, empreint d'énergie, de foi et d'espoir, dans lequel chaque performance semblait incarner le message présidentiel : « *donner toute sa place à la jeunesse africaine, notamment*



Les artistes déployant le spectacle d'ouverture DR

celle qui prend aujourd'hui son avenir en main, qu'importe son secteur d'activité».

Mais avant cette déferlante artistique, les autorités présentes ont exprimé à l'unisson leur attachement aux valeurs de partage, de solidarité et d'unité qu'incarne le Fespam. Le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a accueilli les festivaliers, suivi d'un message vidéo de la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay. La représentante résidente de l'Unesco au Congo, Fatoumata Barry Marega, le commissaire général du Fespam, Hugues Gervais Ondaye, et la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Marie-France Lydie Hélène Pongault ont chacun salué l'importance de cet événement, devenu incontournable

dans l'agenda culturel continental depuis 1996, année de sa création.

Un thème en phase avec les mutations de l'industrie musicale

Le thème de cette 12^e édition, « Musique et enjeux économiques en Afrique à l'ère du numérique », a été au cœur de l'intervention du commissaire général, Hugues Gervais Ondaye. Pour lui, ce sujet « d'accompagnement » traduit une mutation profonde dans la manière dont la musique africaine se crée, se consomme et se valorise. « Aujourd'hui, la musique n'est plus cantonnée à la scène. Elle est partagée, monétisée, vulnérable aussi, mais elle représente un vivier d'emplois, une source de richesses et un le-

vier d'influence culturelle », a-t-il déclaré.

Il a insisté sur la nécessité d'encadrer cette dynamique à travers des politiques adaptées, en créant des espaces d'échange pour repenser les modèles économiques, juridiques et culturels autour de la musique à l'ère du digital. La 12^e édition, selon lui, est celle de la consolidation après la relance post-covid opérée en 2023, et vise à poser les bases d'un futur durable pour les industries musicales africaines. Ce, malgré la situation économique morose que connaissent plusieurs pays africains.

Une programmation dense et structurée autour de cinq axes

Dans son discours, la ministre

Marie-France Lydie Pongault a détaillé les grandes lignes de la programmation 2025, pensée comme un véritable laboratoire de réflexion et de célébration. Cinq axes principaux structurent cette édition : une exposition d'instruments traditionnels africains dont le vernissage, un symposium international réunissant chercheurs et experts, un marché de la musique africaine, des scènes musicales ouvertes à la découverte de nouveaux talents et la projection d'un film consacré à la rumba, le 24 juillet à Canal Olympia.

Au-delà du spectacle inaugural, l'ensemble du Palais des congrès vibrait également. Sur l'esplanade, un podium, des animations, des percussions et des danses traditionnelles ont électrisé le public n'ayant pas pu accéder à la salle principale, donnant au festival des airs de grande fête populaire. Le Fespam 2025 est lancé, sous le signe de la jeunesse, de la résilience et de l'avenir numérique de la musique africaine. Huit jours de spectacles, de rencontres, de débats et de découvertes attendent le public sur les différentes scènes de Mayanga, Kintélé et au Palais des Congrès. Un rendez-vous résolument tourné vers l'unité culturelle du continent et son rayonnement mondial. La programmation détaillée du festival est disponible sur ses différents réseaux sociaux et les activités sont ouvertes au public.

Merveille Jessica Atipo

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un chèque de plus de 160 millions de francs CFA pour la modernisation de l'UDSN

La société pétrolière Hemla E&P Congo a procédé, le 17 juillet 2025 à Kintele, à la remise officielle d'un chèque de 160.683.674 FCFA, à l'université Denis Sassou N'Guesso (UDSN).

Le chèque mis à disposition est destiné à la modernisation de la deuxième université publique du Congo. Le don va combler le besoin pressant en matériel et va renforcer l'équipement de laboratoire de l'UDSN. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de responsabilité sociétale de Hemla E&P Congo conformément aux dispositions en matière de contenu local dans le secteur des hydrocarbures, définies par le gouvernement. L'administrateur de cette société, Abime Laurier a indiqué que c'est un honneur de soutenir les efforts du gouvernement dans le domaine éducatif, l'éducation étant l'un des piliers des plus fondamentaux dans le processus de développement. « *Ce geste traduit notre volonté sincère d'accompagner*

les efforts du gouvernement, en particulier dans le renforcement du capital humain, socle de tout développement durable », a-t-il indiqué.

Cette subvention servira à l'achat des appareils comme des microscopes numériques et d'autres équipements pour la Faculté des sciences appliquées. Aussi, à l'achat des machines à essai et des accessoires pour le laboratoire de l'Institut supérieur des sciences géographiques, environnementales et aménagement, a précisé le président de ladite université, le Pr Ange Antoine Abena. « *Ce matériel va transformer totalement les enseignements* », a-t-il affirmé.

Dans son allocution de circonstance, la ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Édith Delphine Emmanuel, a remercié le

cette initiative de demande d'appui à la société Hemla E&P Congo. Pour sa part, le ministre des hy-

entreprises du secteur pétrolier à soutenir le gouvernement dans le secteur de l'enseignement supé-



Remise officielle du chèque au président de l'UDSN Adiac

donateur pour cet appui. Puis, elle a félicité les étudiants et enseignants pour avoir enclenché

drocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, présent à cette cérémonie, a lancé un vibrant appel à d'autres

rieur à l'image de la société Hemla E&P Congo.

Fortuné Ibara